



www.ffcc.fr

LA FÉDÉRATION DES CAMPEURS,
CARAVANIERES ET CAMPING-CARISTES



avec **L'ASSURANCE ANNULATION**
comprise dans votre carte de membre FFCC
RÉSERVEZ VOTRE CAMPING
en toute tranquillité !

DÉFENSE

ÉCONOMIES

ASSURANCES

SERVICES

INFORMATION

VOYAGES

COMMUNAUTÉ



Association reconnue d'utilité publique depuis 1973. Immatriculation Tourisme N°IM075100143
Mandataire d'intermédiaire d'assurance ORIAS n°10057957
Agrément « Entreprise Solidaire »



ANNULATION, INTERRUPTION DE SÉJOUR OU ARRIVÉE RETARDÉE

Arrhes versées ou totalité du séjour payée, vous êtes remboursés jusqu'à 1 600 € dans les cas suivants :

- ➔ **Maladie grave, accident corporel grave ou décès de l'assuré**, de son conjoint, de ses ascendants ou descendants, au 2^e degré et/ou ceux de son conjoint, de ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles filles, en cas de décès de son oncle, sa tante, ses neveux et nièces, de son remplaçant professionnel sous réserve que son nom soit mentionné lors de la souscription du contrat, de son tuteur légal, d'une personne vivant habituellement sous son toit, de la personne chargée pendant le voyage de la garde de ses enfants mineurs ou d'une personne handicapée vivant sous votre toit et dont vous êtes le tuteur (si mentionné dans le contrat)
 - ➔ **Maladie nécessitant des traitements psychiques**
 - ➔ **Complications dues à l'état de grossesse** quand la personne n'est pas enceinte de plus de 6 mois.
 - ➔ **Licenciement économique ou rupture conventionnelle** si la procédure n'a pas été engagée antérieurement à la souscription de votre contrat
 - ➔ **Convocation devant un tribunal** en tant que juré ou témoin d'assises, convocation en vue d'adoption d'un enfant ou à un examen de rattrapage.
 - ➔ **Destruction des locaux professionnels ou privés** à plus de 50% par suite d'incendie, explosion, dégât des eaux
 - ➔ **Vol dans les locaux professionnels ou privés** ou dommages graves au véhicule ou vol des papiers d'identité empêchant de satisfaire aux formalités de police aux frontières dans les 48 h précédant le départ (avec franchise de 25% pour le vol des papiers),
 - ➔ **Obtention d'un emploi ou d'un stage rémunéré** pour plus de 6 mois...
 - ➔ **Divorce ou séparation** si procédure lancée après la réservation du voyage (avec franchise de 25%)
 - ➔ **Suppression ou modification des dates de congés**, mutation professionnelle, imposées par l'employeur (avec franchise de 25%)
- Les arrivées retardées sont assurées pour les causes d'un événement garanti en annulation. Pour l'interruption de séjour, versement d'une indemnité proportionnelle au nombre de jours non utilisés.*
- Informations COVID : Les épidémies ou pandémies ne sont pas prises en charge sauf si la personne ou son conjoint sont testés positifs au covid. En cas de nouveau confinement ou de restriction de déplacement dans le pays cela ne sera pas pris en charge.*

Extrait du contrat d'assurance FFCC - (non contractuel)

Cette garantie concerne l'assuré, son conjoint, ses enfants jusqu'à 25 ans (s'ils sont à charge) et/ou ses petits-enfants.

✂ -----
Coupon à retourner à la FFCC - 78, RUE DE RIVOLI - 75004 PARIS

Nom : Prénom :

Né(e) le : ___/___/___ Nom/Prénom du conjoint :

Adresse :

Code postal : _____ Ville :

Tél. : ___/___/___/___/___ Portable : ___/___/___/___/___

E-mail :

Tente Caravane Camping-car Mobil-home - Nbre d'enfants de -25 ans dans mon installation : ____

Je souhaite l'adhésion FFCC 2022* au prix de 36 € incluant l'assurance annulation, l'interruption de séjour, l'arrivée retardée.

Je règle par : Chèque bancaire joint Carte bancaire⁽¹⁾

⁽¹⁾contactez-nous au 01.42.72.84.08 ou info@ffcc.fr ou connectez-vous sur **www.ffcc.fr** rubrique « devenir adhérent »

Fait à : le : Signature

CACHET DU TERRAIN DE CAMPING
(OPTIONNEL)

Cochez tout ou partie des cases ci-dessous si vous souhaitez :

- Recevoir vos publications FFCC au format dématérialisé**
- Recevoir votre carte de membre FFCC au format dématérialisé**

- Recevoir des offres commerciales de la FFCC
- Recevoir des offres commerciales de la part des partenaires de la FFCC

*La carte familiale (couple avec ou sans enfants à charge jusqu'à 25 ans, ou petits enfants), valable du 1/01 au 31/12. **Electronique
L'adhésion inclut les garanties d'assurance, les publications FFCC, les newsletters FFCC et le club avantages.

Les informations demandées sur ce bulletin d'adhésion sont récoltées afin de pouvoir honorer les prestations pour lesquelles vous adhérez. Vos données peuvent être transmises à nos partenaires sous-traitants afin d'exécuter l'envoi de certains produits et services auxquels vous avez souscrit. Les téléphones, e-mail et informations sur votre conjoint sont indispensables pour constituer votre adhésion. Le type de matériel est récolté à des fins statistiques. Seuls apparaîtront sur votre carte de membre vos nom, prénom, adresse et numéro de membre (obligatoires). Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification à vos informations. Les données récoltées sont conservées toute la durée de l'adhésion et durant les 3 années suivantes sauf contre ordre de votre part.